HERVÉ MARSEILLE

«Hervé MARSEILLE, Président du Groupe, a été reçu par le Premier Ministre Edouard Philippe dans le cadre des Consultations sur la Réforme des Institutions»

09/03/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

"**Nous souhaitons le bon aboutissement de la réforme et sommes notamment favorables à toute évolution qui pourrait renforcer un meilleur équilibre entre le Parlement et l'Exécutif. Mais nous serons particulièrement vigilants sur les rédactions finales de chacune des mesures envisagées et leurs conditions de mise en œuvre**." a déclaré le Président du groupe Union Centriste.

Hervé MARSEILLE a rappelé que les élus Centristes sont attachés au bicamérisme, au maintien du lien fort entre le Sénat et les territoires, ainsi qu'à la proportionnelle.

Le cadre départemental doit rester le cadre de la représentation sénatoriale comme l'avait affirmé le Groupe Union Centriste au sein du groupe de travail mis en place par le Président du Sénat. De même, le droit d'amendement doit demeurer un droit fondamental du Parlementaire. Cette réforme doit également être l'occasion de préserver l'autonomie financière des collectivités territoriales.

"**Tout au long des étapes de la réforme, nous ferons valoir nos propositions, dans un esprit constructif " a conclu Hervé MARSEILLE.**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC